

UNIVERSITE DE LYON I
CP U
1985
1
B

0760

DE LYON I

E.S.S INFORMATION SPECIALISEE

RAPPORT DE STAGE

LEJEU DE STAGE: I.U.T II

BIBLIOTHEQUE

PAR: DIAW MOUSSA

juin 85

PLAN

Introduction

Pages

I) <u>Présentation de l'organisme</u>	-1-
1. <u>Historique de l'I.U.T.I.</u>	-1-
2. <u>Description de la Bibliothèque</u>	-2-
3. <u>Fonctionnement</u>	-12-
3.1 collecte des documents	-12-
3.2 Traitement des documents	-14-
3.3 DIFFUSION	-19-
Conclusion	21
II) <u>Etude sur le Minitel</u>	-23-
1. <u>Présentation du Minitel</u>	-23-
1.1 <u>Définition</u>	-23-
1.2 <u>les différents constitutifs du Minitel</u>	-23-
1.3 <u>les caractéristiques du Minitel 10</u>	-27-
2. <u>Fonctionnement du Minitel</u>	-28-
3. <u>Les applications possibles du Minitel</u>	-31-
3.1 Accès aux bases de données	-33-
3.2 Crédit de Bases de données	-41-
Conclusion	-42-
Bibliographie	-42-

Introduction

À travers ce présent rapport qui est le fruit d'un stage effectué à l'institut universitaire de technologie II ; stage qui rentre dans le cadre du cours de D.E.S.S (Diplôme d'études supérieures spécialisées) en information spécialisée, nous avons abordé la fonctionnalité des services de documentation en insistant sur ses différents aspects (locaux, personnel, budgetés et sur le fonctionnement de son système d'organisation. À chaque fois nous avons essayé d'apporter nos appréciations.

Ceci dans la première partie du travail. La seconde partie est une sorte d'étude des possibilités d'application du videotex.

En fait, il s'agit de voir quels sont les services que peut offrir cette nouvelle technologie qui est le Hinetel pour une bibliothèque comme celle de l'I.U.T II qui est spécialisée dans les domaines économiques, financiers, scientifiques et techniques.

Enfin nous avons porté notre réflexion sur les contraintes que posera la création de banque de données propre à la bibliothèque en utilisant le potentiel informatique existant à l'I.U.T II.

I) PRESENTATION DE L'ORGANISME

1. Histoire de l'I.U.T II

L'Institut Universitaire de Technologie II a été créé en 1967. Il est rattaché à l'Université de Claude Bernard (Lyon I). Au départ, il n'existe qu'un seul département celui de génie mécanique (1967).

Quelques années plus tard d'autres départements verront le jour : Génie électrique en 1970 et techniques de commercialisation en 1973. Cet institut a pour mission de former des cadres dans les domaines suivants :

- Mécanique et productique (métallurgie, fibre, plastique, obtention de pièces mécaniques etc...)
- électricité (électrostatique, électronique, électrotechnique etc...)
- Techniques de commerce (marketing, environnement de l'entreprise etc...)

La finalité des instituts universitaires de technologie est essentiellement professionnelle, puisque tous les étudiants s'orientent vers la vie active. Ainsi, ils pourront exercer leur fonction dans les secteurs : privés, semi-public ou public (entreprises, administration, laboratoires etc...).

Il est à noter que l'admission à l'I.U.T II est conditionnée par :

- Soit :
- le Baccalauréat du second degré série A, B, C, D, E
 - Baccalauréat de technicien F1, F2 ou brevet de Technicien G1, G2, G3.

- examen d'entrée en Fac de sciences ou d'autres diplômes jugés équivalents au Baccalauréat.

La durée de la formation est de deux ans sanctionnée par un D.U.T (Diplôme universitaire de technologie) avec options soit mécanique et productique ou électricité ou techniques de commercialisation.

Retenant une 3^e année de spécialisation a été créée en 1983 dans deux départements :

- Génie mécanique et productique. C'est une spécialisation Post-DUT en Production automatisée et Robotique.
- Techniques de commercialisation. il s'agit d'une spécialisation en Développement Commercial et industriel.

L'I.U.T II compte 1100 étudiants pour l'année universitaire 1984 - 1985 pour son total de 160 professeurs.

2. Description de la Bibliothèque

La Bibliothèque a commencé à fonctionner en 1974 soit huit ans après l'existence de l'institut. Administrativement, elle dépend de la direction et reste donc sous le contrôle du directeur qui reçoit chaque année un rapport détaillé sur ses activités.

Les Locaux:

La Bibliothèque dispose de locaux d'une surface de 376 m² qui se répartit comme suit :

- Une grande salle de lecture, ouvrages qui se joignent à la banque de prêt, les bureaux de la secrétaire et de la Bibliothécaire ainsi que la photocopieuse.
 - Une salle de lecture des périodiques et une salle d'archives.
 - Le Bureau de la Responsable de la Bibliothèque.
- Au total la Bibliothèque, compte 70 places (voiplan page 4)

Le personnel.

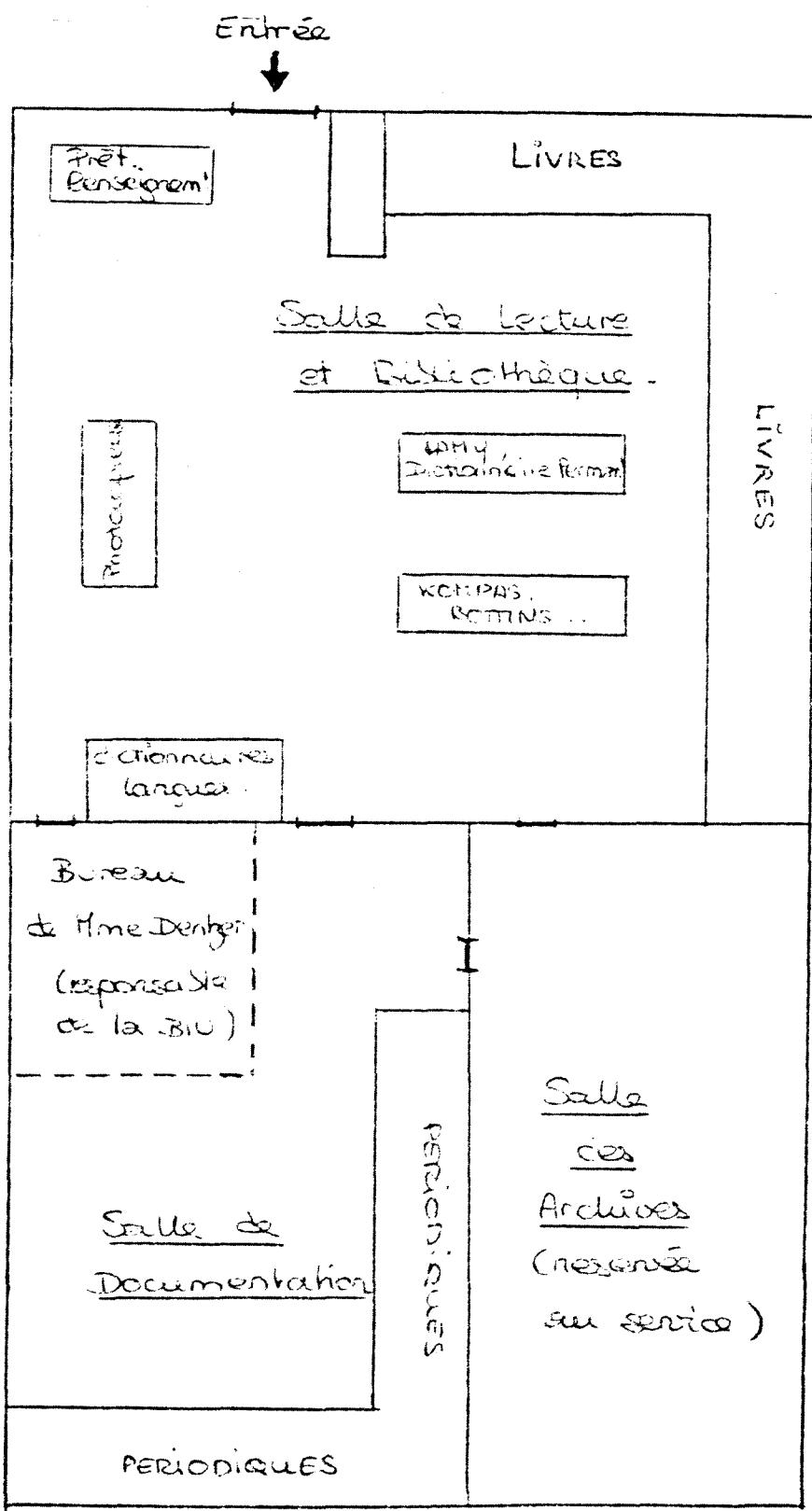
Le personnel de la Bibliothèque s'élève à trois personnes avec des niveaux de formation différents.

- La responsable portant de l'E.N.S.B (École nationale supérieure des Bibliothèques) est chargée des tâches de gestion, d'enregistrement de certains ouvrages, d'indexation, d'établir les rapports d'activités mais aussi des relations avec les autres Bibliothèques. D'une manière générale elle organise et coordonne toutes les actions.
- La Bibliothécaire titulaire du C.A.F.B s'occupe de l'enregistrement des revues et de la mise au jour.
- La troisième personne est une secrétaire dont la fonction est orientée vers les travaux administratifs; comptabilité, dactylographie des fiches et tirage ainsi que l'équipement des ouvrages et la mise en rayon.

Nous pouvons noter également que les trois personnes participent au prêt et au retour des ouvrages et aux demandes de photocopies.

Toutes les trois personnes travaillent à mi-temps.

LES LOCAUX:



· A mon avis le personnel devrait être renforcé au moins de deux personnes afin de permettre au service de mieux fonctionner. L'une des personnes non employée de bibliothèque pourrait s'occuper principalement du prêt, du service questions-réponses et de la photocopieuse. L'autre personne un magasinier se chargerait du rangement des ouvrages et de l'archivage.

Pendant certaines périodes surtout si l'affiche des examens, les bibliothécaires sont vraiment sollicitées soit pour orienter les étudiants dans leur recherche soit pour effectuer des recherches pour eux.

Ceci, non seulement, demande du temps mais surtout une grande disponibilité.

Il est vrai qu'une seule personne ne peut tout faire à la fois.

En effet, pendant l'absence de la secrétaire pour des raisons de maladie, j'étais confronté à ce problème, je me suis retrouvé plusieurs fois seul devant beaucoup de demandes (15) que je devais répondre il a fallu donc un temps d'attente assez long. Les horaires de travail sont les suivants:

Lundi, Mardi, Mercredi: 10h — 17h

Jeudi et vendredi 10h — 16^h

La fermeture comme elle s'effectue pendant les vacances d'été. Il est à remarquer que ces horaires sont trop courts pour trois personnes au mi-temps qui passent la plus part de leur temps à répondre aux questions

des utilisateurs. Alors que le travail de fonds reste à faire.

A titre de comparaison nous avons les horaires de certains instituts ou écoles notamment I.U.TI, INSA et l'école supérieure de commerce.

Les Horaires de l'I.U.TI sont les suivants:

Lundi	13 ^h - 18 ^h	2 personnes à temps plein
Mardi	10 ^h 00 - 18 ^h 30	1 personne à mi-temps
Mercredi	... - - - -	
Jeudi	- - - - -	
Vendredi	10 ^h 00 - 16 ^h	

Les horaires de l'INSA:

Lundi	13 ^h ₃₀ - 18 ^h ₃₀	8 postes partagés entre 2 personnes : 2 scientifiques à temps plein
Mardi à Jeudi	10 ^h 00 - 18 ^h ₃₀	2 bibliothécaires CAFB
Vendredi	10 ^h 00 - 17 ^h ₃₀	3 personnes non diplômées 3 personnes secrétaires.

Réunions Scolaires

Lundi 13^h10 - 17^h₃₀

Mardi à vendredi 10^h00 - 12^h

Ecole supérieure de commerce: Horaires

Lundi à vendredi	9 ^h → 19 ^h	6 personnes à mi-temps. 2 personnes à plein-temps
Samedi matin	8 ^h - 12 ^h	2 personnes à une trentaine d'heures.

Il est à constater que les deux premiers instituts consacrent une demi-journée de travail à leurs fonds documentaires. Ce qui est important et sur lequel il faut insister c'est pourtant le nombre d'utilisateurs et la fréquence de leurs demandes. Pour le cas de l'I.U.TI nous avons environ 1250 lecteurs (étudiants et professeurs) pour 3 bibliothécaires soit 417 lecteurs pour une bibliothécaire. Ce qui est énorme!

Le Budget:

Le budget affecté à la Bibliothèque est de l'ordre de 60.000 \$ pour l'année universitaire 1984-1985. Il est réparti de la façon suivante :

80% pour les abonnements aux publications périodiques et 20% pour les achats d'ouvrages et les frais de reliure. L'importante facture de l'agence d'abonnement DAWSON (48.852,10 \$) est absorbée au 3/4 par les titres de revue auxquels la Bibliothèque est abonnée. Une partie de ces titres sont réservés aux enseignants pour leurs laboratoires. Il s'agit des titres comme par exemple : "Traitement thermique", "Matériaux et Techniques" etc... pour le département de génie mécanique et Productique. Pour le département de génie électrique nous avons la revue "LUX", "le Journal de l'équipement électrique et électronique" etc...

Le nombre d'ouvrages commandés en 1984 a enregistré une baisse continue. Ainsi seulement 27 ouvrages ont été enregistrés dont 15 achetés dans des librairies et les autres acquis par l'argent de la photocopieuse. En effet, ces abonnements à des publications périodiques souscrits par l'intermédiaire de DAWSON constituent des défenses incompressibles qui pesent d'un poids d'autant plus lourd que les crédits alloués à la Bibliothèque ont accusé une diminution constante, compte tenu du taux d'inflation.

Un déficit de 9.602,07 Frs est apparu au terme de l'exercice 1982. Ce déficit s'est creusé pour atteindre 20.471,61 au 31 décembre 1983 ou pour l'année 1984 les seuls abonnements, ont coûté 48.852,10 Frs comme l'avons dit plus haut.

Il apparaît donc nécessaire d'apurer le déficit des années antérieures et de disposer de crédits plus élevés qui permettraient outre les publications périodiques, d'acquérir de nouveaux ouvrages. En ce qui concerne l'achat de fourniture (bure de commande, fiches etc...), il est à la charge de l'administration de l'institut. Alors que les frais de reliure doivent être effectués par la Bibliothèque.

Le public:

Les principaux utilisateurs de la bibliothèque sont les étudiants et les professeurs de l'I.U.T.II. Elle est également ouverte aux étudiants de LYON I, aux anciens étudiants de l'I.U.T.II de même qu'au personnel des entreprises ou autres étudiants d'U.E.R.

Les types de demandes:

Généralement les demandes se rattachent à des sujets précis par exemple: on demande tels peuvent les entreprises spécialisées dans un type de produit. Là, nous leur indiquons des documents de référence comme le KOMPASS, Qui décide? où ils peuvent trouver des informations concernant leur sujet.

Certains viennent se renseigner pour savoir comment trouver des documents relatifs à leur sujet comme la mécanique, informatique industrielle. Alors, on leur montre comment utiliser les différents fichiers afin de retrouver les documents. Des utilisateurs nous consultent pour chercher des informations par exemple : la consommation de l'alcool ou pour les produits infantiles. Dans ce cas précis nous leur indiquons les différentes revues spécialisées dans le domaine commercial, à propos la production et la consommation (LSA, points de vente...) en leur montrant les façons dont ils doivent effectuer la recherche (utilisation des tables de matières et index). Parfois on leur fait la recherche quand il s'agit d'un sujet concernant par exemple le tiers monde. On mène la recherche dans les périodiques spécialisés en économie (Problèmes économiques) ou on cherche aussi dans le quotidien Le Monde que nous avons en archives depuis 1975. Il arrive des moments où l'on ne connaît pas où trouver les éléments de réponse pour un sujet donné. Alors nous conseillons à notre usage de de consulter d'autres bibliothèques : Universitaire, Municipale par exemple.

Domaines d'activités :

La Bibliothèque est spécialisée dans les domaines qui sont enseignés dans les trois départements qui constituent l'institut. Il s'agit pour le rappeler de :

génie mécanique et productique, génie électrique et technique de commercialisation.

Elle couvre donc les domaines de la mécanique, du commerce, comptabilité, droit, électricité, l'entreprise Sciences et techniques, technologie etc...

C'est pourquoi on y retrouve des ouvrages se rapportant à la fiabilité en mécanique, à l'hydroélectricité, techniques de l'ingénieur, informatique industrielle, les composants etc...

Elle a un fonds documentaire qui répond à un public spécifique donc à une catégorie de lecteur bien déterminée.

Le fonds documentaire:

La Bibliothèque compte 3300 volumes (soit environ 110 mètres linéaires de rayonnages) et 200 revues vivantes. Comme les ouvrages, les revues sont spécialisées dans les domaines précités. Nous avons donc des revues comme par exemple: "Cinquante[50] Millions de consommateurs", "Entreprise Rhône-Alpe", "Informatique et gestion", "Temps réel", "Problèmes économiques", "Points de ventes" etc...

Il existent aussi des documents comme les LAMY avec mise à jour, toujours en rapport avec les filières enseignées à l'I.U.T.

Nous disposons dans la Bibliothèque de plusieurs types de LAMY depuis 1975:

LAMY Social (droit du travail et droit de la sécurité sociale,

LAMY SOCIETE (droit des sociétés commerciales).
 LAMY FISCAL (impôts directs d'Etat, contrôle contentieux, formalités)
 LAMY COMMERCIAL (droit de la concurrence, droit du distribution et de la consommation)
 Les documents de références et d'adresses comme les dictionnaires permanents de droits des affaires, droit fiscal, le droit de la gestion immobilière mais surtout les KOMPASS, les BOTTINS et annuaires, occupent une place importante dans la Bibliothèque.

Le KOMPASS présente une liste des entreprises pour la consultation et deux index pour la recherche : un index matières et un index par entreprises.

Le KOMPASS-France et KOMPASS professionnels se consacrent aux seuls fournisseurs nationaux présentés sous leur adresse principale d'activités.

Le KOMPASS-France compte l'ensemble des 70.000 firmes et établissements. Les firmes nationales du KOMPASS-France sont en caractères gras avec indication du numéro de département et de la localité où on peut les retrouver au répertoire des firmes.

Par ailleurs nous avons des répertoires tels que : répertoire de la production française, répertoire des fabricants, répertoire des firmes. Avec un index (répertoire) alphabétique des firmes.

A côté de ceux-ci nous avons les dictionnaires et encyclopédies :

- Dictionnaires encyclopédiques (grand Larousse, Guillet)
- Encyclopédie scientifique et technique
- Encyclopédie des sciences industrielles (minéralogie, électricité générale et applications)

- Dictionnaires de langues : Allemand - Anglais

Français - Anglais
Espagnol - arabe
Multilingues
etc...

- Dictionnaires spécialisés :

Ex: Dictionnaire de l'électrique - l'électronique (Anglais - Français)

Dictionnaire technique

Dictionnaire commercial, Financier (Français-Anglais)
Anglais-Français)

Dictionnaire des affaires
etc...

3. FONCTIONNEMENT

3.1 Collecte des documents

Elle s'effectue en fonction du budget et par la base de la consultation de catalogues d'éditeurs, la proposition des chefs de département et des professeurs. Ceux-ci remplissent un bon d'approvisionnement qui comporte un certain nombre d'informations (nom, laboratoire, nombre d'ouvrages et références, prix unitaire, prix total etc...).

Ce bon est déposé à la bibliothèque. Les étudiants peuvent aussi faire des suggestions et proposer des ouvrages qu'ils jugent importants. Une sélection s'opère donc parmi les propositions en s'assurant d'abord que les ouvrages en question n'existent pas dans la bibliothèque par la consultation des fichiers ou qu'ils n'ont pas été l'objet d'une commande. Une fois que les ouvrages proposés sont retenus, le secrétaire remplit les bons de commande.

qui sont par la suite envoyés au Service comptable qui se chargera de les acheminer vers les éditeurs et fournisseurs concernés. Avant l'expédition cette liste d'ouvrages est enregistrée dans un registre d'ouvrages commandés. Après réception des ouvrages et factures, on vérifie si les ouvrages reçus correspondent bien à ceux qui ont été demandés. Puis l'enregistre le contenu de la facture dans le registre ensuite la facture est envoyée à la comptabilité pour le paiement.

Il est à noter que 10% des commandes sont faites dans des librairies et que la photocopieuse (50c la page) permet d'acquérir des ouvrages plus de 50 en 1985. La Bibliothèque a reçu plus de 30 ouvrages en Mai 1985 sous forme de don en provenance de particulier et d'entreprises. Ce sont des ouvrages qui se rattachent aux domaines enseignés à l'institut.

En ce qui concerne les abonnements périodiques, DAWSON envoie un listing contenant tous les titres et prix de revues et la Bibliothèque choisit ceux qui répondent à sa vocation. Elle enregistre ces titres dans un registre et renvoie le listing à DAWSON qui le complète peut être avec de nouveaux titres puis expédie à la Bibliothèque du listing corrigé et de la facture pour les abonnements sollicités. Cette facture est par la suite envoyée au Service comptable pour le paiement.

3.2 Traitement des documents

La Bibliothèque a opté pour le classement systématique selon la C.D.U (Classification décimale Universelle).

Nous distinguons deux types de traitement : le traitement matériel et le traitement intellectuel.

En effet, dès que les ouvrages ou revues entrent dans la Bibliothèque, ils font l'objet d'un traitement documentaire. J'ai passé une grande partie de mon stage à faire ce travail. Pour les ouvrages, nous les enregistrons dans le registre d'inventaire mentionnant le numéro d'entrée de chaque document et surtout en respectant les normes de catalogage (AFNOR) (1) au niveau de l'enregistrement. Puis nous donnons l'indice de classification en fonction de la table de classification C.D.U qui nous a été donné. Ce plan de classement reprend en détaillant certaines classes de la C.D.U notamment la classe 500, 600 etc... Cet indice devient de plus en plus long au mesure que le sujet se spécialise.

exemples : 620 . 1 .. 631 Résistance des métaux
 621. 38/39 électronique des impulsions
 658.7 gestion des stocks.

Après avoir terminé l'indice C.D.U, nous la faisons suivre des trois premières lettres de l'auteur. Puis nous faisons l'indexation en choisissant les mots-clés

en nous basant sur l'ouvrage "Choix de vedettes matières et l'intention des bibliothèques (1)".

Il est à noter que ce travail d'indexation a été une tâche rude dans la mesure où je me suis confronté à des domaines vraiment techniques spécifiques qui nécessitent des connaissances de base afin de pouvoir effectuer une indexation convenable d'autant plus qu'on ne dispose pas de thésaurus. Après un début difficile, je suis arrivé quand même à faire une indexation acceptable mais je force de le faire, on s'habitue aux concepts et finalement on y arrive sans peine.

Le choix de mots-clés terminé, la secrétaire fait une fiche pour chaque ouvrage en enregistrant en haut à gauche l'indice C.D.U. En haut à droite, on met la cote qui est en principe un abrégé de l'indice C.D.U suivi des trois premières lettres de l'auteur. Elle détermine la place de l'ouvrage sur les rayons.

L'élaboration de la fiche est suivie d'un certain nombre de traitements matériels à savoir : l'estampillage et l'équipement de l'ouvrage. On mettra une estampe qui est une marque de la bibliothèque, d'abord sur la page de titre, la page de l'acheteur d'imprime ensuite sur la page 9, 99 et 199.

(1) Choix de vedettes matières et l'intention des bibliothèques / Martine Blanchonnet et Françoise Danet, ... Paris : Éditions du cercle de la librairie, 1984. (Collection B.Bibliogr.)

Exemple de fiche.

(indice C. du) 621.312/.316(07608)-40	cote 621.3 KOS
KOSTENKO (M.)	
Machine électrique / M. Kostenko; trad. du russe par ch. Bir	
Moscou : Ed. Mir, 1969. - 340 p. ; 22 cm	
Bibliogr.	○ 793 (inventaire)

Ce timbre porte l'adresse de la Bibliothèque et représente une marque de propriété.

Sur la dernière page, on colle la fiche pour le prêt de même que sur le dos de l'ouvrage on met une étiquette avec la cote alphanumérique. Après toutes ces opérations, on couvre l'ouvrage pour le protéger afin d'éviter qu'il ne s'abîme trop vite.

La Bibliothèque dispose donc des catalogues suivants :

- catalogue alphabétique de titres (très consulté)
- catalogue auteurs (classé alphabétiquement)
- catalogue matières ou sujets
- catalogue topographique (lunes classées selon la cote).

Le classement "fiches secondaires" complète le catalogue auteurs ; il est fait selon l'ordre alphabétique les préfaciers, auteurs secondaires, illustrateurs, traducteurs, annotateurs et directeurs de collection.

Il y a également le catalogue, inventaire (classement des ouvrages selon l'ordre dans lequel ils sont entrés dans la Bibliothèque).

À la fin des fichiers nous avons un index matières et un index topographique. Ceci dans le but d'aider le lecteur dans ses recherches documentaires ou bibliographiques.

Par ailleurs les revues font l'objet d'un bulletinage qui consiste à enregistrer dans le cardex le numéro de la revue reçue et la date de réception en apposant bien sûr le cachet de la Bibliothèque pour la revue. Cela permet de suivre la périodicité des revues afin de faire des réclamations à temps en cas de non réception d'un numéro.

Pour distinguer les revues destinées au chef de département des autres, une pastille bleu est collée sur les titres appartenant à la Bibliothèque et une pastille rouge pour les autres titres.

Chaque année certaines revues sont reliées:
 Points de vente, LSA, Cinquante [50] millions de consommateurs, Hédius, Problèmes économiques, La Recherche, Sciences et avenir, Que choisir?, Terre Moci, Expansion, Stratégies, Revue techniques industrielles, Directions et gestion des entreprises, Techniques économique etc...

Les numéros sont rassemblés dans une reliure et l'on dispose d'un index séparé pour faciliter la recherche. Exemples pour la revue Cinquante [50] millions de consommateurs

nous avons un index annuel par les enquêtes et essais comparatifs parus chaque année. Cet index a été réalisé pour permettre de retrouver facilement une enquête ou un essai comparatif. Le classement alphabétique permet de retrouver son numéro déterminé.

Pour la revue LSA, nous avons un index analytique des articles parus chaque année. Dans la table des matières les rubriques sont classées par sujets avec numéro, date et les pages.

En matière de traitement intellectuel, la Bibliothèque ne fait pas de résumé ni d'analyse ni de dépouillement de périodiques.

Il me paraît important de faire de séminaire de revues compte tenu de la vocation de la Bibliothèque mais aussi du nombre de demandes qui ne cessent de s'agrandir. Ce qui permettrait de gagner du temps dans la recherche. Mais le problème est que la Bibliothèque souffre d'un manque de personnel qui serait destiné à ce travail.

Il n'y a pas de traitement automatique. Cependant nous pouvons signaler qu'il y a eu une tentative d'informatisation mais, qui, malheureusement, a échoué pour la simple raison qu'il n'y a pas eu une concertation entre les services concernés à savoir la Bibliothèque et le service informatique.

La Bibliothèque considère que cette suggestion devrait provenir d'elle car elle connaît son fonds documentaire donc elle est mieux placée que quiconque pour mettre ou solliciter une mise en route d'une informatisation.

A mon avis, toute informatisation documentaire doit passer par le service concerné qui doit en émettre le vœux en fonction de ses besoins et de la rentabilité qu'il souhaite y attendre. En fait, informatiser un centre de documentation n'est pas une fin en soi mais un moyen de rentabiliser la documentation, c'est à dire répondre efficacement à la demande des usagers.

3.3 Diffusion des documents

Au niveau de la Bibliothèque, la première opération de cette fonction, est le prêt des ouvrages. Les ouvrages doivent être l'objet d'une consultation pour place de même que les revues. Mais pour répondre à la demande des utilisateurs ils sont prêtés du soir au matin.

Pour le prêt des ouvrages, on peut noter que seuls les lecteurs qui possèdent la carte de bibliothèque peuvent prétendre à l'emprunt d'ouvrages. Ainsi ils pourront emprunter deux ouvrages pour une durée de 15 jours.

Sur l'ouvrage, à la page d'achèvement imprimé,

. on a une fiche pour le prêt, cette fiche comporte le nombre C.D.U à gauche et à droite la note. En dessous figure le titre de l'ouvrage. Il dispose de deux estampilles: l'une porte la durée du prêt établie généralement pour 15 jours que l'on met sur la carte du lecteur et sur l'ouvrage. L'autre cachet pour la date du prêt, est mis sur la fiche du prêt puis cette fiche est rangée dans le bac d'ouvrages empruntés. Quand le lecteur rend l'ouvrage à la date indiquée, on lui met le cachet de la date de renvoie de l'ouvrage en face de la date de retour.

En cas de non respect de la date à laquelle l'ouvrage devrait être rendu, une amende de 2 Frs lui est infligée par semaine de retard.

Pour faciliter la communication des documents, le système d'accès libre a été appliqué. Le système présente ses côtés négatifs et positifs.

Négatifs pour la raison qu'il favorise la destruction des ouvrages et surtout le désordre et on dit: « un livre déplacé est un ouvrage perdu ». La tendance vers la perte d'ouvrage va accroître.

Les côtés positifs se résument par le fait que l'usager est en contact direct avec les documents donc l'insoupçon de la consultation, il n'aura pas toujours besoin d'un intermédiaire pour chercher ses ouvrages.

L'utilisation des fichiers sera fréquente.

Pour les usagers intéressés par un article de périodique, il peut en faire une photocopie qui lui reviendra à 50c la page.

-21-

Il est à signaler que la Bibliothèque ne fait pas de publications internes hormis un guide de lecteur et une liste des ouvrages entrés qu'elle distribue aux lecteurs.

En ce qui concerne ses relations avec d'autres institutions documentaires, la Bibliothèque n'entretient pas dans le cadre d'un travail organisé en réseau cependant elle entretient des relations d'entente et d'échanges d'informations avec différentes catégories de Bibliothèques (B.I.U, BH. etc...).

Elle est ouverte à toute coopération entre bibliothèques et tend à élargir ses rapports avec toutes bibliothèques intéressées. Elle s'affirme même à participer au catalogue collectif national et mette l'accent au prêt inter-bibliothèque. C'est dans cette perspective que la Bibliothèque tentera d'orienter son action.

Conclusions

C'est, en effet, une bibliothèque d'institut, petite de taille mais importante pour ses domaines d'activités par sa spécificité et sa richesse en publications périodiques. On pourrait dire même que c'est à cause de sa spécificité qu'elle rencontre des difficultés notamment pour la détermination des indices C.D.U dans la mesure où les domaines sont trop techniques, spécifiques

et différents mais surtout interpenetratifs de plusieurs disciplines (électricité, électronique, physique, électrotechnique, électromécanique, mécanique, composants, fiabilité en accoupage). Elle rencontre communément à beaucoup de problèmes des problèmes d'ordre matériel et humain par le manque de personnel et de budget suffisant d'autant plus que les prix des périodiques étrangers augmentent en raison des fluctuations du dollar. Il y a aussi le problème de vol d'accoupages (40 pcc au moyen).

Malgré tous ces problèmes, la bibliothèque fonctionne bien et essaie toujours d'être performante afin de satisfaire les besoins de ses utilisateurs.

Ainsi, compte tenu de la croissance de plus en plus grande de la demande en documents ou en informations de la part des usagers et dans le soucis de maîtriser le fonds documentaire de renforcer le dialogue entre bibliothécaire et utilisateurs, le Responsable de la bibliothèque a émis l'idée d'introduire dans son service une nouvelle technologie qui est le Minitel pour des applications diverses.

II) ETUDE SUR LE MINITEL

1. Présentation du Minitel:

1.1 Définition

on peut noter la définition suivante du Minitel : « nom du terminal informatique commercialisé par les P.T.T., composé principalement d'un écran et d'un clavier, il se connecte directement sur la ligne téléphonique et permet d'accéder à des services videotex »(1).

1.2 Les différents constituants du Minitel

nous pouvons donc considérer que les différents constituants de ce terminal télétel se présentent ainsi : un clavier, un écran, un modem et une prise dite péri-informatique.

Le clavier: Ce clavier n'est pas différent de ceux dont on peut être familier sur d'autres appareils. On trouve des touches alphanumériques et des touches de fonctions. La surface de ce clavier se trouve partagée en trois zones distinctes :

A: en haut à droite, la partie des touches numériques.

B: dans la partie basse du clavier et pour toute sa largeur, se trouvent les touches alphabétiques, une barre d'espace (standard pour tous les claviers), et des touches de ponctuation (, . ; ect...), au dessus des touches alphabétiques.

Sur la même ligne que les touches de ponctuation, se trouve une touche « non marquée » dite aussi "touche spéciale". Nous verrons plus loin son utilité.

(1) Videotex : possibilités et applications / Jean-Luc van Impe [et] Bruno Schweiger

C: en haut et à gauche du clavier se situe la zone des touches de fonction.

Selon des auteurs comme PAUL TOLILA (1), l'originalité du Minitel vient de ses touches de fonction et de sa touche spéciale dont on a parlé tout à l'heure.

Les touches de fonction ont été soigneusement définies pour rendre le dialogue avec le service consulté aussi facilement accessible que possible, à l'utilisateur même quand il ne connaît rien à l'informatique.

Les touches de fonction sont les suivantes:

Connexion-Fin, Loupe, répétition, annulation, sommaire, Correction, Guide, Retour, suite, envoi.

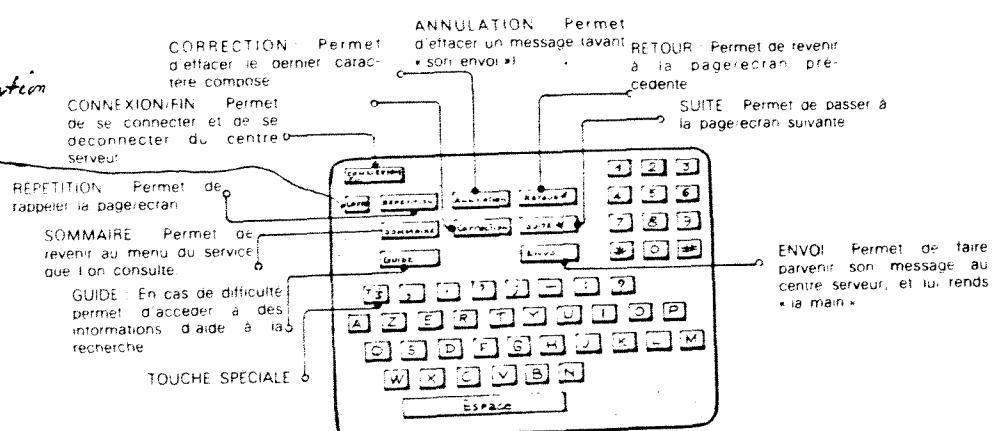


Fig.1: Clavier d'un Minitel

1) Minitel et videotex / Paul Tolila

Paris: Galterie hommes et techniques, 1985.- (informatiquides).

La touche spéciale ne fonctionne que lorsqu'on l'actionne simultanément avec une autre touche du clavier; en particulier, elle permet de générer des majuscules, quand on la sollicite en même temps que les touches alphabétiques. C'est déjà une fonction importante mais avec chacune des autres, elle produit un effet particulier.

expos: $\boxed{e} + \text{touche spéciale} = \text{E}$; $\boxed{-} + \text{touche spéciale} = \text{=}$
 $\boxed{i} + \text{touche spéciale} = +$; $\boxed{:} + \text{touche spéciale} = *$
 $\boxed{1} + \text{touche spéciale} = /$; $\boxed{,} + \text{touche spéciale} = @$
 $\boxed{!} + \text{touche spéciale} = !$; $\boxed{4} + \text{touche spéciale} = \$$
 $\boxed{6} + \text{touche spéciale} = &$; $\boxed{8} + \text{touche spéciale} = ($
 $\boxed{2} + \text{touche spéciale} =)$; $\boxed{0} + \text{touche spéciale} = %$ ect...

L'écran: L'écran du Hinetel est petit (3 pouces). C'est à dire 23 cm de diagonale, noir et blanc.

Il s'agit d'un écran dont le format d'affichage est de 24 lignes de 40 caractères, dont 16 sur 8 lignes. Cet écran dispose de trois jeux de caractères dont un jeu semi-graphique. Un certain nombre d'attributs de visualisation sont possibles également au niveau des caractères : double hauteur, double largeur, double taille, alignement, soulignage, couleur de caractères et du fond.

Le Modem: (Modulateur-démodulateur).

Le Hinetel possède un modem intégré que l'utilisateur n'aura ni voir ni toucher. Rappelons que le Modem est un organe fonctionnel qui convertit les signaux numériques en analogiques et l'inverse.

Le Modem du Minitel permet donc les échanges entre le Minitel et l'ordinateur qu'il consulte. La transmission s'effectue simultanément dans les deux sens par des vitesses qui sont de 75 bauds dans le sens Minitel-Serveur et de 1200 bauds dans le sens Serveur-Minitel.

La prise péri-informatique :

Située derrière le boîtier de l'écran, la prise péri-informatique se présente sous forme de prise DIN 5 broches classiques. Sa fonction est essentiellement de permettre la connexion de périphériques au Minitel (imprimantes, stockages externes) et d'évoluer ainsi vers des fonctions plus intelligentes que la simple consultation.

Parmi les imprimantes connectables au Minitel, nous distinguons celles qui se connectent directement (ou page) et celles qui existent aujourd'hui, dans le commerce et peuvent être connectées au Minitel par l'intermédiaire d'adaptateurs.

modèle	constructeur	TYPE D'IMPRESSION ET PAPIER	NUMÉRIQUE OU VIDÉOTEX	INTERFACES	VITESSE	DIMENSIONS	RÉSEAU	PRISSE
						POIDS	DISTRIBUTION	INDISP.
CAPITEL 1M2	TELEPARIS	• thermique • papier thermo-sensible blanc L 216 mm Ref. Z0211100	• vidéotex peut fonctionner en mode continu ou en mode roulante	• port Minitel 1 prise multi protocole	6 secondes par page	243x156x130mm Poids : 4kg	TELEPARIS (38240 Meudon)	UNITE 5600F 700cx. 4600PF
PR1301 + LX102V	OLIVETTI + LOGABAX (carte d'adaptation)	• Jet d'encre solide • papier ordinaire	• vidéotex • numérique 30 cd. (imprimante) • Vidéotex	• port Minitel avec câble • 1 prise parallele ou série	15 sec./page	584x264x114mm Poids : 5,9 kg	LOGABAX (OEM) • OLIVETTI (OEM) .D31(LX102V) .V(LX102V)	UNITE 5820F 720cx 4770F
AMBER	AMBER + ACCORD INTERNATIONAL (carte d'adaptation)	• Matricielle • papier ordinaire L 58 mm	• numérique	• port Minitel scanner série/parallele	10 sec./page	160x160x80mm 1kg taille : 8 pages	Accord international (931531C)	comme ci-dessus = 2300F
MINITEL TVF		• Matricielle • papier ordinaire L 330 mm (coups de poing)	• vidéotex (trente de gros) • numérique	• port Minitel	25 sec./page	230x110x90mm ≈ 3 kg	Micropolis (Strasbourg)	comme ci-dessus ≈ 3500F

Fig. imprimantes connectables Minitel. (1)

MINITEL : un nouveau poste de travail pour le bureau / Daniel Fos et Jean-Nicolas Hamelin

Ces appareils connectables Minitel, possèdent toutes une carte d'adaptation spécifique Videotex-Télétel permettant de les raccorder à la prise DIN 5 broches « d'accès Minitel », de stocker des informations circassives pour l'écran du Minitel connecté à son serveur, et de les restituer par façade soit en mode alphanumérique seulement après filtrage des codes graphiques, soit en mode alphanumérique et graphique dans teintes de gris, soit en graphique avec teintes de gris.

1.3 Les caractéristiques du Minitel 10

C'est le second type de Minitel. Plus évolué, il comporte un poste téléphonique intégré et des fonctions telles que la numérotation automatique et la mise en mémoire de 20 numéros d'appel.

En effet, les fonctions du Minitel 10 peuvent être de 3 types:

- a) celles d'un téléphone classique avec:
 - contrôle du n° demandé par affichage à l'écran
 - écoute amplifiée
 - renouvellement immédiat ou différé du dernier appel.
- b) celles d'un téléphone à mémoire.
 - un répertoire électronique de 20 numéros d'appel.
 - affichage amplifié des correspondants soit par la mémoire de mémoire soit par un miroir.
- c) celles d'un Minitel.

Le Minitel 10 possède toutes les fonctions d'un Minitel 1, il permet en outre l'appel amplifié après consultation de l'annuaire électronique.

Le Minitel 10 coûte 120 F en location mensuelle alors que le Minitel 2 est distribué gratuitement dans

- des zones où existe l'annuaire électronique. On peut cependant l'obtenir ailleurs par location à 70 Frs par mois.
- En cas de panne, il est immédiatement changé par le P.T.T.

Le fonctionnement du Minitel

Pour faire fonctionner le Minitel, nous avons besoin de 3 choses : le Minitel lui-même, une prise électrique 220V et le téléphone et son prise.

Sur la version de base du Minitel, la face arrière du boîtier contient une prise téléphonique (L) femelle et son câble avec prise mâle. On branche le téléphone sur la prise femelle du Minitel et puis on branche la fiche mâle du Minitel sur la prise téléphonique. Ainsi nous établissons un circuit téléphonique entre le téléphone et le Minitel.

Tout cela fait, il ne reste plus qu'à brancher l'électricité et mettre en marche le Minitel en appuyant sur le bouton ou le poussoir marche/arrêt.

Pour se connecter à un système informatique, il faut composer le numéro d'accès à ce système pour l'appareil téléphonique. Comme pour une communication normale, on entend des signaux espacés jusqu'à ce que la communication avec le système soit établie. Elle se traduit par un signal caractéristique continu appelé la portée. Il convient alors d'appuyer une fois sur la touche CONNECTION/Fini, la lettre C, elle aussi en inversion vidéo (noir sur blanc) se substitue à la lettre F. Ainsi, on ne doit plus entendre le signal. Si cela n'est pas réalisé, il convient de recommencer la procédure.

Depuis que la lettre C est appariée, la ligne téléphonique est occupée par le Minitel et le téléphone n'est plus accessible. La déconnexion peut être volontaire, à l'initiative de l'utilisateur en appuyant sur la touche CONNEXION/FIN une fois ou deux fois pour qu'elle soit vraiment effectivée ensuite la lettre C est remplacée par la lettre F. Il existe deux modes de liaisons possibles entre le Minitel et son Serveur:

- Le réseau téléphonique debout en bout
 - La liaison par le Service d'Accès Télétel ou SAT
- La liaison téléphonique debout en bout est celle que nous connaissons dans l'utilisation de notre téléphone; ce n'est pas une liaison spécialisée et elle est poussée au cours des aléas normaux que peut subir la ligne téléphonique : paratage, perte d'information etc.. La liaison téléphonique debout en bout n'est pas la panacée pour un bout son Service Télétel. Il n'est favorable que si le terminal et le serveur sont situés dans la même circonscription de faxe téléphonique. La liaison SAT est plus adaptée. Le seuil d'accès Télétel est constitué par trois éléments fondamentaux: le réseau téléphonique, les points d'Accès Vidéotex (dit aussi points d'Accès Télétel) et le réseau Transpac (réseau de transmission par paquets) dont la tarification est indépendante de la distance.

Les Coûts Comptent:

- L'utilisation du réseau de transmission des données

- Qui est fonction du temps passé et du volume d'information transmise.
- L'utilisation du Serveur, qui est fonction du temps passé et du nombre de citations imprimées ou visualisées. Au niveau de la tarification du réseau de transmission, nous avons 3 types:
 - Taxation au demandeur. dont le n° téléphonique d'accès est 16(3) 614.91.66 en Province l'utilisateur du terminal paie une taxe de base /2 minutes avec un tarif réduit comme pour le téléphone.
 - Taxation de type libre appel. Le numéro d'accès est 16(3) 613.91.56 (Province). L'utilisateur paie le prix d'une communication téléphonique locale (une taxe de base quelle que soit la durée). Le gestionnaire du Service paie à la société Transpac 0,14F H.T par minute.
 - Système de kiosque téléphonique : numéros d'accès 16(3) 615.91.77 (Province). L'utilisateur paie une taxe de base par période de 45 secondes, le gestionnaire du Service ne paie rien mais l'administration reverse au gestionnaire du service 5% de la taxe de base par minute de communication.

La taxation pour SAT est de 1TB/120s au demandeur. Il est à noter que le coût d'utilisation d'un serveur est fonction aussi de la base par exemple. Pour PASCAL le tarif = 500F/h. Pour être utilisateur d'un serveur donné, on doit signer un contrat afin de recevoir son numéro d'accès et son mot de passe strictement personnel qui permettront d'accéder à toutes les bases de données commercialisées par le dit serveur.

B > Taxe de base (0,75 Fis en 1984).

3. Les applications possibles du Minitel

3.1 Accès aux bases de données

Pour reprendre l'idée développée par CHANTAL FOURGEOT⁽¹⁾, le Minitel représente une occasion à saisir pour les bibliothèques ou centres de documentation ; une occasion de mettre un premier pied dans l'Informatique pour un investissement négligeable et surtout de se donner la possibilité d'une part d'enrichir leurs propres fonds documentaires par l'interrogation de base de données extérieures, d'autre part de mettre en valeur ces fonds documentaires en utilisant le matériel informatique existant.

On distingue trois sortes de banques de données :

- les banques de données externes c'est à dire produites et perçues par l'extérieur de l'organisme.
- les banques de données internes c'est à dire créées et perçues par le service de documentation lui-même ou l'intérieur de l'organisme.
- Enfin, les banques de données mises avec le Vidéotex, qui sont créées soit par les fournisseurs extérieurs soit par d'autres services.

Malgré tout de l'accès aux bases de données, nous assistons aujourd'hui à une évolution des services qui se préoccupent tous d'élargir leur clientèle.

) Le Vidéotex et les banques de données /Chantal Fourgeot

In: Documentaliste, vol 21, n° 3, mai-juin 1984, 106-112

Ils ont essayé de faire évoluer leurs gros logiciels de recherche documentaire vers le videotex. Ils s'orientent donc vers de nouveaux logiciels qui tiendront compte du videotex dès le départ et auront de meilleures performances. Exemple : Questel plus, BRS SEARCH. Notons qu'en dehors de l'usage des touches de fonction, les commandes du langage Questel comme du langage BRS SEARCH sont les mêmes sur l'terminal clavier et sur terminal videotex (Minitel).

Avec le Minitel nous pouvons interroger pour certains nombre de base de données qui touchent les domaines d'activités de la Bibliothèque. Ainsi nous pouvons avoir accès à des bases de données juridiques, commerciales, financières, économiques, bibliographiques et techniques.

Parmi la liste de bases de données accessibles par Minitel nous en avons choisi celles qui intéressent les domaines de la Bibliothèque.

AU Niveau du centre SERVEUR Questel nous avons :

1) DEFOTEL : constituée par COTE DES FOSSES

Pour environ 1.500 sociétés françaises et étrangères

Domaines : - informations financières, boursières, économiques
 · performances financières, participation et filiales, chiffres d'affaires, bilan annuel
 - informations industrielles et commerciales : activités de la société etc.

2) ESSOR : constituée par l'Union française des armuraires professionnels (UFAP)

Annuaire des entreprises industrielles françaises permettant d'identifier 45.000 entreprises : leurs responsables, services d'achat, leurs produits, leur capital, effectifs etc...

3) FAIREC - constituée par l'Institut de recherche pour les fruits et agrumes (IRFA).

Domaines: fruits et agrumes, industries des fruits

4) GRAPPE: constituée par l'Assemblée permanente des chambres de commerce et d'industrie. (A.P.C.C.I)

Domaines: Marchés et distribution - économie régionale, connaissance de l'entreprise en France : ses marchés, son environnement, économique régional et national.

5) IA LINE: constituée par le centre de doc des industries utilisatrices des produits agricoles (C.D.I.U.P.A)

Domaines: industries agricoles et alimentaire. En particulier composition, qualité et propriété des matières premières, industrie alimentaire, contrôle de qualité, réglementation, production, échanges commerciaux.

6) IFPTH:

Domaines: Données bibliographiques concernant les propriétés physico-chimique et les propriétés de transfert de corps purs et mélangés.

7) NORIANE (AFNOR)

Thesaurus intégré

Domaines: Normes des produits dans tous les secteurs d'activités économiques métallurgie, mécanique, chimie, informatique, électrotechnique et

8) PASCAL (constitué par le Cent. de doc. scient. et tech. du C.N.R.S en collab. avec centra. de doc. sectoriel(s)).

base multidiplinaire . 500.000 ref. par an

Domaines qui nous intéressent: physique, informatique, électricité, électronique, mécanique.

9) SBI (Paris Ind. gest. informatique (P.G.I) et Ch. communautair.

Domaines: informatique - application de l'informatique
Domaines techniques, commerce, électronique, télématique, robotique, automatisation etc...

1a) Télédoc (Centre national d'études de Télécommunications (CNET))

Domaines: Télécommunication - électronique - techniques connexes, électrotechnique, automatiques, acoustique, optique, physique, informatique, mathématique.

Les Bases de données du Serveur G.CAM:

1) ISIS : (Ch. com. ind.)

Domaines: économique - droit - gestion des entreprises etc..

2) MERLECO (Meilleur jurid)

Domaines: économie, droit social, gestion entreprise ..

3) DOGE : Domaine

4) ECODOC: domaines: théorie économique.

5) TELEFIRM : Banque de données d'entreprises

6) TELEXPORT : Opportunités d'affaires - export - formalités, renseignements d'entreprises.

7) AGEFI : informations économiques et financières

8) AECO : infos économiques depuis 1983

9) FISC : droit fiscal

10) LEGI : droit commercial, social.

SERVEUR Control DATA FRANCE

Ce serveur nous permet d'avoir accès à un ensemble de banques de données françaises spécialisées dans les domaines: bancaires, financiers, économiques, marketing et technologie.

Nous avons la Banque de données CETIS qui couvre les domaines de l'industrie et de la mécanique.

SUNIST

- 1) CCN : catalogue collectif national des périodiques
- 2) CNEPS : catalogue national d'enregistrement des publications en série.
- 3) CTHS : sociétés parantes
- 4) FRIPES : informations politiques, économiques et sociales Rhône-Alpes.

Grâce au Hミミル, on peut répondre facilement à la question d'un utilisateur ou faire une recherche pour un projet donné.

Les bibliothécaires ou documentalistes pourront s'initier et former leurs clients habituels à poser eux-mêmes les questions qui répondent à leurs préoccupations les plus constantes; les aider à bâtir leur « profil documentaire », les conseiller dans le choix de telle banque de données plutôt que telle autre avec les mots-clés adéquats pour chaque banque; et, à faire, ils se déchargeront des questions générales et répétitives (mise à jour des connaissances sur son sujet) pour se concentrer aux questions imprévues ou plus pointues et complexes, celles qui ne manquent pas de se poser chaque jour, celles pour lesquelles il faut affiner les réponses, ils auront plus de temps pour la mise au point de nouveaux profils, l'exploration de nouveaux fonds documentaires et la recherche des documents primaires.

Par ailleurs l'annuaire électronique propose des services déjà assurés par l'annuaire papier d'aujourd'hui avec la garantie supplémentaire de l'actualisation des renseignements qui ne sera plus annuelle mais permanente. A partir du Himitel il est possible de rechercher un abonné par son nom ou/et par sa profession mais aussi par analogie phonétique et approximation orthographique. Exemple (Boulo, Beaudot, Baulaux) par homonymie (Médecin / Docteur / Toubib) et par proximité géographique ou professionnelle. Le service est opérationnel 24/24.

Contrairement à la tarification initiale, l'accès au service de l'annuaire électronique est maintenant gratuit pour toute recherche. Selon l'ouvrage "Guide pratique du videotex et du Himitel"⁽¹⁾, cette gratuité est limitée par deux minutes consécutives de consultation. Au delà, le tarif est d'une taxe de base toutes les deux minutes, même si la consultation concerne des abonnés du département où l'on effectue la recherche.

Ce service est opérationnel dans la région Rhône Alpes depuis 1985.

Grâce à la consultation de cette banque données, le Himitel pourra aussi rendre service à la Bibliothèque

(1) Guide pratique du videotex et du Himitel / Jean Pierre Sabouraud et Gérardie Bouché. - Paris: Cedric / Nathan, 1984.

qui pourra ainsi se mettre en rapport avec une institution documentaire ou avec les coordonnées d'un lecteur si ce dernier est abonné. Et ceci sans avoir recours à l'annuaire papier qui nécessite beaucoup de temps de recherche. Le Minitel permettra donc de retrouver la personne (Exemple : un lecteur qui n'a pas rendu un ouvrage) afin de lui envoyer une lettre de réclamation. Cela peut être un centre de documentation ou bibliothèque à laquelle on peut demander des informations. Il assure donc une meilleure efficacité des relations et contacts. Le terminal videotex (Minitel) permet également l'utilisation de la messagerie électronique. L'infirmité des systèmes de messagerie électronique peut être résumé en quatre points :

- ils assurent une communication informelle de personne à personne ou de personne au groupe de personnes (24/24)
 - La localisation géographique des utilisateurs, sauf compte la possession d'un terminal à boîte aux lettres abonné au service.
 - La messagerie électronique est tout à fait adaptée à la transmission des notes internes et autres demandes d'information.
 - Elles permettent aux utilisateurs de gérer leur communication directement.
- Le mécanisme de la boîte aux lettres est constitué

38-

de mouvement entre les espaces nommés ARRIVEE,
DEPART, CHRONO, REJET, DOSSIERS. (ce sont des entités créées
par le système).

Pour l'utilisateur, la boîte aux lettres (physiquement sur
moniteur) contient des espaces.

Dans la pratique, au niveau de la Bibliothèque, c'est
la Bibliothécaire ou documentaliste qui frappe lui-même
sur le clavier alphanumérique du terminal pour
message quelques mots par exemple pour annoncer
l'arrivée d'un document attendu, d'une
nouvelle publication, toute information flash
ou encore des éléments de réponse à des questions
qui lui ont été posées...

C'est l'occasion d'utiliser ce système simple
et disponible et de supplanter les courriers
classiques et leurs contraintes de temps.
Chaque jour en parcourant la boîte aux lettres
électronique, le lecteur peut prendre connaissance
des messages envoyés par le service de documenta-
tion. Il peut demander un prêt, une
photocopie... L'interactivité du télotex
permet ces échanges de communications.
Il est possible aussi de demander des accusés
de réception.

La messagerie électronique permettra à la Bibliothèque
d'établir des relations avec d'autres bibliothèques
de même façon par l'échange de documents
ou d'informations.

On peut aussi enoyer des messages à l'agence d'abonnement Dawson pour par exemple réclamer un titre de revue qui manque ou demander d'autres ^{nouveaux} titres de revue. Cela permettrait d'éviter la lecture dans le corps fondance.

Il est à noter que le Himitel peut jouer un rôle important dans le prêt-inter bibliothèque dans la mesure où l'on a la possibilité d'être connecté au SUNIST pour la consultation du Catalogue collectif national de périodiques afin de localiser les revues demandées par les utilisateurs et que la Bibliothèque ne possède pas. Ainsi la Bibliothèque peut solliciter auprès d'autres bibliothèques la photocopie de l'article en question. Dans cette voie le Himitel facilite et renforce l'échanges, le prêt inter-bibliothèque mais surtout le dialogue entre bibliothèque et utilisateurs. On peut donc se permettre de dire qu'avec le Himitel, et pour la seule fonction d'interrogation et de consultation : c'est toute une richesse informationnelle qui peut bénéficier la Bibliothèque, l'organisme ou l'entreprise. Ce type d'application assure la rapidité, la discrétion et confidentialité dans le transfert des messages.

des coûts d'abonnement à la messagerie électronique :
- abonnement au service messagerie électronique par an et par boîte = 960,00\$
(minimum 2 boîtes)

.. coût d'utilisation à la minute (coût indépendant de la distance) = 2,87 Fis
 - coût du numéro de code supplémentaire = 450 Fis
 En fonction du coût on peut parvi s'il faut adopter la messagerie ou non.

Nous pourrons maintenant voir les applications pour la gestion, il s'agit ici de la fonction de transaction.

En effet, les services videotex pourront permettre d'accéder à des informations commerciales sur des produits de l'entreprise, aux différents clients, fournisseurs et a ..

En transaction, les services doivent permettre:

- la présentation de commande
- la liste de réservations et ou d'options.

Par ailleurs les services bancaires comme BNP offrent les services suivants à leur client:

- catalogue des produits boursiers

Les services sont personnalisés et accessibles par code confidentiel. Le client dispose d'une vaste panoplie de fonctions:

- consultation de différents comptes
- interrogatoire de mouvement d'un compte
- commande de chèquier
- information sur le taux d'échange etc...

Cette fonction transaction serait très intéressante pour la bibliothèque où la mesure où elle permettrait lorsqu'une application videotex sera effective, d'avoir accès aux fonds documentaires à partir de son minitel et de faire ainsi des

des commandes et des réservations d'ouvrages. Cela permettra une bonne interaction permanente entre les bibliothèques et leurs utilisateurs et constitue un moyen de valider la documentation en répondant d'une façon fiable et à temps aux besoins de l'utilisateur.

3.2 CREATION DE BASE DE DONNEES

Avant d'aborder cette partie du rapport j'ai eu un certain nombre de prires de contact avec le service informatique de l'I.U.TII, j'ai demandé des informations au niveau du SUNIST, URFIST. J'ai également téléphoné à DATIX, au cap sogéti. Ce dernier m'avait même fixé rendez-vous mais finalement je m'ai pas été reçu parce que la Dame concernée me révèle au dernier moment qu'elle était trop chargée par conséquent elle ne pouvait pas me recevoir. Au niveau du service d'informatique je m'ai pratiquement pas d'informations car il n'existe pas d'application car on me fait savoir qu'une application n'déotex est impossible et pourtant selon les informations obtenues à partir du SUNIST, URFIST et DATIX c'est bien possible de faire une application n'déotex avec le Hini 6. A la lumière des ouvrages que j'ai lu sur le videotex pourtant celui de VAN-IMPE il est bien possible de faire cette application videotex en utilisant le matériel informatique existant. Pour cela il faudrait que ce matériel disponible qui conditionne le nombre d'accès à l'application

soit adapté avec une réalisation videotex. Dans le cas entraînes il faut des logiciels d'adaptation qui tiennent compte du matériel que nous avons. Mais étant donné que nous n'avons pas d'informations précises et détaillées pour le matériel informatique existant à l'I.U.T II, je pense qu'il serait intéressant d'introduire dans la bibliothèque un micro-ordinateur qui serve non seulement compatible physiquement avec le videotex mais qui possède aussi un logiciel documentaire. Ce qui permettrait de rentrer les données de la bibliothèque mais aussi de stocker tout ce qu'on aura interrogé à partir du Minitel. Sans compter l'utilisation locale des logiciels sous système d'exploitation classique (CP/M et MS/DOS)...

Conclusion:

L'introduction de nouvelle technologie est un moyen privilégié d'enrichir en informations notre fonds documentaire et de la valoriser en répondant pertinemment aux besoins des usagers.

Le Minitel, malgré quelques contraintes (la taille réduite de son écran, le caractère peu ergonomique de son clavier, sa faible vitesse de remplissage de l'écran) est un outil efficace qui permettra à la bibliothèque de s'ouvrir à l'externe. Il offre la possibilité d'aborder avec moins d'appréhension la recherche documentaire et de se former à cet exercice difficile.

Il participera à la formation des utilisateurs. Ainsi, l'initiation des étudiants et professeurs à la recherche à partir du Minitel sera une façon de leur faire participer et de leur familiariser avec l'utilisation des moyens informatiques.

Le Minitel constitue un moyen de renforcer les liens rapprochés entre bibliothécaire et utilisateur mais aussi une fonction ouverte d'un seul coup pour l'extérieur pour les bibliothèques en centre de documentation. Par ses fonctions de consultation, de recherche et de transaction en matière de documentation, le Minitel a une rôle important à jouer dans une bibliothèque en centre de documentation.

BIBLIOGRAPHIE pour la partie sur le MINITEL:

1. SABOUREAU (J.-P.)-

Guide pratique du Minitel et du vidéotex / Jean-Pierre Sabourreau et Geneviève Bauché . - Paris : adic/nathan, 1984 . - 158 p ; 23 cm.
ISBN 2-7124-0533-2

2 - TOLILA (P.).

Minitel et vidéotex / Paul Tolila . - Paris : Éditions Techniques, 1985. - 69 p ; 23 cm.
ISBN : 2-7057-0371-3

3 - VAN IMPE (Jean Luc).

Vidéotex : possibilités et applications / Jean Luc Van Impe et Bruno Schwanzer
Paris : Les éditions d'organisation, 1984 . - 158 p ; 24 cm
ISBN : 2-7081-0614-7

4 - FOURGEOT (Chantal).

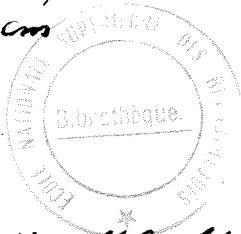
Le Vidéotex et les banques de données

In : Documentaliste, vol. 21, n° 3, mai-juin 1984, 106-212

5. FOS (Daniel).

Minitel : nouveau poste de travail pour votre bureau

In : Ressources informatiques, n° 2/3, Août-Septembre 1984, 92-96





* 9520691 *